



En page 2

Frais d'équipement informatique

En page 3

NAO: pas mieux ailleurs Le bilan retraite En page 5

RVP, CET et PER COL Note des banques

En page 4

Coup 💙 j'écorénove Droits CSE 2025

En page 6

Elections dans les TPE



Comment s'est passé votre entretien de fin d'année avec votre manager?



Normalement, vous devriez avoir terminé votre entretien d'évaluation suivi de votre entretien professionnel.

Cet incontournable rendez-vous de fin d'année est poussé dans tout le groupe CAsa un peu comme l'Alpha et l'Oméga des relations entre vous et votre manager.

Mais au fait, **VOUS**, comment l'avez-vous vécu ? Etes-vous satisfait de cet échange ?

Avez-vous été écouté ?

Et si vous preniez quelques minutes pour nous en parler en répondant à notre sondage avant le 15/02/2025, en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Répondre au sondage CFTC sur les entretiens 2024

Vos réponses seront traitées de manière anonyme.

Nous vous restituerons les résultats dans notre newsletter de février.









Rappel: Remboursement des frais d'équipement informatique au domicile des salariés

Pour rappel, l'avenant de révision n° 3 à l'accord sur le télétravail de l'UES CAsa, signé le 23/12/2022 s'applique depuis le 1er janvier 2023. Son article 10.1 détaille l'acquisition de matériel au domicile afin de faciliter la mise en œuvre du travail à distance. Jusqu'au 31/12/2025, vous pouvez donc vous faire rembourser 50% (soit 180 euros) de vos dépenses par exemple pour un fauteuil de bureau, un écran, un clavier ou encore une souris. dans la limite de 360 euros de facture totale.



Lire l'article dédié sur AskOnLine

Regroupez l'ensemble de vos factures. Le remboursement s'effectue via une note de frais à saisir dans l'intranet CAsa, espace collaborateur « saisir une note de frais ». Déroulez la news, jusqu'à trouver « Comment accéder à l'outil Notilus ? »

Puis cliquez par exemple sur « Pour l'accès depuis votre PC : cliquez ici ». Dans l'outil, cliquez sur « Faire ma note ». Sur le 1er écran, ne modifiez pas les valeurs pré-renseignées, complétez juste le descriptif en indiquant ce que vous avez acheté, puis cliquez sur « Enregistrer ».

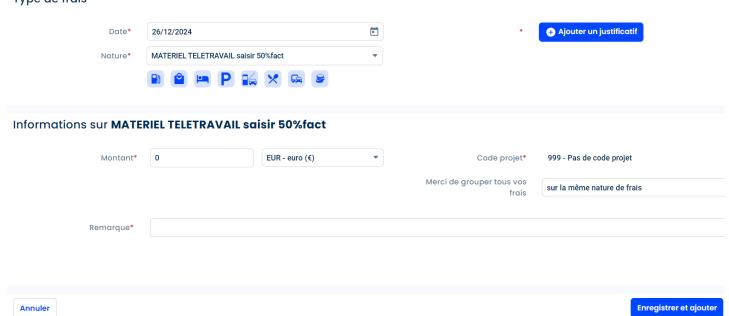
Sur l'écran suivant, cliquez sur



Renseignez une date, puis dans la liste déroulante pour la nature, choisissez

« MATERIEL TELETRAVAIL saisir 50% fact » et complétez l'écran ci-dessous :

Type de frais



Renseignez 50% du montant total payé. Ajoutez vos justificatifs,

puis cliquez sur « Enregistrer et ajouter ».

Enfin, reprenez la note de frais et cliquez sur « Remettre la note au contrôle » pour qu'elle puisse être validée par votre manager, puis remboursée par l'équipe comptable.



LA CFTC À VOS CÔTÉS

ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ POUR VOUS!

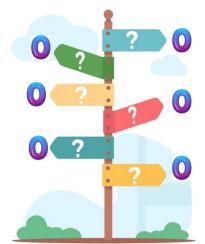
NAO: Pas mieux ailleurs!

Dans notre newsletter de décembre, nous évoquions le côté très décevant de la NAO chez Crédit Agricole SA.

Alors, peut-être pensez-vous qu'ailleurs, l'herbe serait plus verte?

Mais non, ce n'est pas le cas. Tous les observateurs qui s'intéressent de près ou de loin à ce thème majeur dans les entreprises, constatent, cette année, la morosité des négociations partout et dans tous les secteurs.

Et le monde de la finance ne fait pas exception comme le confirme l'article « Négociations salariales : les banques moins généreuses cette année » publié par La Tribune du 12/12/2024 et mis à jour le 19/12/2024 à lire en cliquant sur le bouton ci-contre :



Lire l'article de La Tribune

Vu l'étroitesse des propositions un peu partout chez nous comme chez nos principaux concurrents, on constate que la rigueur côté mesures salariales est la norme cette année dans les grandes banques de la place.

Cet article démontre aussi que se contenter de mettre en parallèle seulement une enveloppe d'augmentation individuelle, face à l'inflation n'est pas propre à Crédit Agricole SA. D'autres banques tiennent aussi ce discours trompeur.

Nos collègues élus de la CFTC dans d'autres établissements le dénoncent également : « avec ces revalorisations au cas par cas, à la main des responsables d'équipes, tout le monde n'est pas récompensé ».

Ce discours ne convainc que les Directions qui, au travers du compte de résultat, se satisfont de l'augmentation de la masse salariale comme gage face à l'inflation, mais aucun collaborateur ne peut être dupe.

Vos délégués CFTC le rappellent et le revendiquent encore et toujours :

Non les augmentations individuelles ne sont pas destinées à couvrir l'inflation. Elles doivent récompenser le travail et les efforts individuels.

Le bilan retraite avec Mondial Assistance

La perspective de votre retraite se dessine ! Pour vous accompagner dans la préparation de votre retraite, Pensez à **Mondial Assistance**.

Le bilan retraite est un service dont tous les collaborateurs de **Crédit Agricole S.A.** peuvent bénéficier.



Il permet d'obtenir toutes les informations nécessaires pour préparer votre retraite et optimiser votre date de départ.

Chaque salarié âgé de de 55 ans et plus peut effectuer ce bilan retraite personnalisé et confidentiel.

La nature et le contenu des prestations proposées sont précisés dans le guide Mondial Assistance.

La prise en charge par **Crédit Agricole SA**, des frais engagés va de 50% à 100%, en fonction de la prestation choisie.

Retrouvez le détail complet dans le guide Mondial Assistance en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Accéder au guide Mondial Assistance









Notre coup Rénovation énergétique : Le Crédit Agricole s'inscrit comme un tiers de confiance



Dans son dossier de décembre 2024 « Le Point Info newsletter 66 », creditagricole.info faisait le point sur le rôle et les actions du Groupe Crédit Agricole en matière de logement et notamment sur sa volonté de s'inscrire comme un tiers de confiance via sa nouvelle filiale Crédit Agricole Transitions & Energies (CATE).

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France. Pour réduire son impact environnemental, l'entrée en vigueur de la <u>loi Energie et Climat</u> vise à instaurer une série de mesures destinées à accompagner les Français – notamment ceux aux revenus les plus modestes – dans la rénovation énergétique de leurs habitats. Dans ce sens, le Crédit Agricole, acteur engagé en faveur des transitions, a lancé la plateforme digitale « <u>J'écorénove mon logement</u> » afin d'accompagner des clients particuliers des Caisses régionales dans leurs projets de rénovation énergétique.

La plateforme a été imaginée pour simplifier le parcours client des propriétaires de logement résidentiel souhaitant en améliorer les performances énergétiques et environnementales. Elle centralise toutes les informations nécessaires.

« Le Crédit Agricole n'est pas seulement financeur, il s'inscrit comme un véritable acteur des transitions ».

Lire l'article creditagricole.info

Vos droits CSE en 2025

En 2024, vous avez peut-être été dans l'incapacité d'utiliser l'ensemble de vos droits CSE.

Que ce soit le cas ou pas, vos élus CFTC vous invitent, en ce début 2025 à prendre une bonne résolution : pensez-y dès maintenant de façon à planifier leur consommation au mieux sur l'ensemble de l'année 2025.

Et pour commencer, prenez donc quelques instants pour noter les droits 2025 qui vous ont été accordés en fonction de votre Quotient Familial (QF). Tant que vous y êtes, comparez-les avec ceux que vous aviez en 2024. Nous souhaitons vivement que vous constatiez une hausse de vos droits surtout si votre QF n'a pas évolué d'une année sur l'autre.

Mais, comme rien n'est moins sûr, n'hésitez pas à nous soumettre vos remarques et commentaires.

Notre rubrique « billet d'humeur »

Exprimez-vous!

est à votre disposition pour relayer vos réactions.







ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR **VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ POUR VOUS!**

Rappel: RVP, CET et PER COL

Chaque année, à cette période, la question du placement de tout ou partie de votre Rémunération Variable Personnelle (RVP) revient.

Votre RVP vous sera annoncée par votre manager courant février 2025.



Jusqu'à fin janvier vous avez le choix d'en verser 25%, 50%, 75% ou 100% sur votre Compte Epargne Temps (CET). Vous devez saisir votre demande en ligne sur le portail PayOnLine.

Un flash RH dédié est paru le 14 janvier dernier à 15h31.

AskOnLine vous dit tout sur l'intérêt pour vous de verser tout ou partie de votre RVP sur votre CET.

Lire l'article AskOnLine sur l'intérêt du versement au CET

Sur AskOnLine, vous trouvez aussi la règle de conversion de votre RVP en euros vers votre CET en jours.

Lire l'article AskOnLine sur la conversion euros/jours

Tout au long de l'année, sur PayOnLine, vous pouvez également choisir de transférer vers votre Plan Epargne Retraite Collectif (PER COL), sans charges sociales ni fiscalité, jusqu'à 10 jours présents sur votre CET dans les compartiments CET Jours (CET) ou CET Espèces (CEE).

Moody's dégrade la note de 7 banques françaises dont plusieurs du Groupe Crédit Agricole



est la cause première de cette dégradation, quelles en seront les conséquences pour les institutions financières et leurs clients?

Suivez-nous

Agricole CIB et les Caisses Régionales.

Nous vous invitons à lire l'article dédié du Journal de l'Economie, daté du 20 décembre 2024.

Lire l'article du Journal de l'Economie

Dans le sillage de la dégradation de la note française, Moody's a dégradé en décembre la note de 7 grandes banques françaises, dont Crédit Agricole S.A., Crédit

Au-delà de l'instabilité politique au sommet de l'état, qui

Nous avons relayé la question lors de la réunion du CSE du 20 janvier. Voici la réponse de la Direction financière relayée par la DRH :

« Les principales banques françaises sont désormais notées A1, conséquence mécanique de la dégradation de la note de la France liée au contexte d'incertitude politique et économique.

Ce n'est en aucun cas lié à la qualité intrinsèque du Groupe Crédit Agricole. La notation reste parmi les meilleures des banques françaises. Le cours de bourse actuel de Crédit Agricole SA démontre qu'il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir par rapport à cette dégradation »



Elections professionnelles dans les TPE, le grand désert syndical !

Plus de 5 millions de salariés des TPE et du particulier employeur étaient appelés aux urnes fin 2024 pour élire leurs représentants syndicaux.

Force est de constater que **l'empreinte syndicale y est très faible**: **Moins de 210 000 suffrages** ont été exprimés, soit à peine 4% des effectifs, **encore moins qu'en 2021**, où la participation était déjà très faible à 5,4% avec **257 000 votes**.

Pourtant, c'est une myriade de syndicats nationaux, régionaux ou professionnels qui étaient en lice.

Même les syndicats qu'on voit tout le temps, dans tous les grands médias, <u>ou qui prétendent être à l'origine</u> <u>de toutes les évolutions, vont jusqu'à y perdre parfois plus de 10 000 voix</u>.

Finalement, dans ce grand désert syndical, avec 17 386 votes en sa faveur, la CFTC est le seul syndicat qui peut se targuer d'avoir conquis 2 200 voix supplémentaires versus 2021, grâce à une campagne de terrain, à l'écoute des salariés, dynamique et pragmatique.



Lire le communiqué de presse CFTC

Vous appréciez le contenu de nos newsletters ? Dîtes-le nous en nous adressant un mail à cftccasa@gmail.com.

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

ENVIE DE GARDER LE CONTACT ? BESOIN D'INFOS ?

DDC

CALF

DAG

DDC

Vos délégués **CATHERINE ABALAIN ALAIN STEPHAN** MARIE-JOSE FERJAULT **DENIS CIROT Syndicaux** 01 43 23 60 65 06 85 67 52 98 06 75 24 59 77 06 74 44 68 02 Rejoignez-nous sur nos sites Abonnez-vous à nos publications cftc-casa.com VALÉRIE CATHERINE MARIE-JOSÉ DENIS LUCIEN BENJAMIN LIZ ALAIN le site CFTC.fr **FERJAULT** CIROT VOYNEAU KEMKENG **ABALAIN MASSONIE** MARUANI STEPHAN

DBI

RHG

DDC

ITD